

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE  
PROGRAMME 793  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

## ÉLECTRIFICATION RURALE



PROGRAMME 793  
**Électrification rurale**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Laurent MICHEL

Directeur général de l'énergie et du climat

Responsable du programme n° 793 : Électrification rurale

Le programme 793 est la traduction financière du soutien aux actions de mise à niveau et de sécurisation du réseau d'électrification rurale prévues au septième alinéa du I de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales. L'objectif stratégique de ce programme est de soutenir les autorités organisatrices de la distribution d'électricité (AODE), par une aide financière, dans leurs travaux sur les ouvrages de distribution.

Les actions principales du programme 793 font l'objet d'une répartition départementale. Sont concernés les sous-programmes de renforcement, d'extension, de sécurisation fils nus et d'enfouissement pour raisons d'esthétique. Les actions de renforcement et de sécurisation des réseaux fils nus constituent les deux postes principaux de dépenses et représentent respectivement 48 % et 26 % des aides du Facé. Le renforcement consiste principalement à réduire les départs mal alimentés du réseau de distribution, subissant des contraintes de tension ou d'intensité. Par ailleurs, la sécurisation des réseaux doit permettre de résorber au mieux les portions de réseaux aériens basse tension en fils nus, jugées fragiles en cas de fortes intempéries, car ces réseaux ne peuvent plus transporter d'électricité dès lors qu'ils tombent à terre. Il est donc nécessaire, soit de les remplacer par du fil isolé torsadé, soit de les enfouir.

Le programme 793 comporte également un sous-programme intempéries et un sous-programme destiné à compenser les impacts négatifs générés sur le territoire par la création de nouvelles lignes THT. Abondée par des crédits de report, la mesure intempéries a connu en 2022 un niveau de programmation élevé. Enfin le programme 793 comporte un sous-programme destiné à financer le fonctionnement de la Mission qui gère le Facé (frais de contrôle et frais de conception du Système d'Information).

Les enveloppes de financement accordées, dans le respect des crédits ouverts en loi de finances, aux AODE au titre d'un sous-programme de travaux, sont arrêtées chaque année par le ministre chargé de l'énergie, après avis du conseil à l'électrification rurale. Celui-ci est composé notamment de représentants des autorités organisatrices de la distribution d'électricité, de représentants des distributeurs et des représentants des ministres concernés (ministres chargés de l'énergie, du budget, des collectivités locales, de l'aménagement du territoire et du ministre ordonnateur disposant des crédits du programme 793). A l'occasion de cette programmation est maintenu un fonds de réserve destiné à financer en cours d'année un éventuel besoin non connu en début d'exercice. Le fonds de réserve vient généralement abonder le sous-programme relatif aux intempéries.

La réforme de la réglementation de l'électrification rurale mise en place en 2021 (décret n° 2020-1561 du 10 décembre 2020 relatif aux aides pour l'électrification rurale et arrêté du 13 avril 2021 pris en application du décret) réduit le délai imparti pour le dépôt des demandes de crédits relatifs aux dotations départementalisées. Elle met en place une pénalisation qui s'applique lorsque les dépenses de crédits ne sont pas réalisées suffisamment rapidement. Elle instaure une pénalisation qui concerne les collectivités qui ne se sont pas suffisamment regroupées dans le département. Elle augmente le taux des avances sur travaux et enfin elle réunit les deux sous-programmes relatifs à la sécurisation des fils nus. La réforme a pu apporter une amélioration dans le rythme de consommation des crédits.

Plus largement les crédits 2022 du programme 793 ont été majoritairement engagés à l'exception de 4,5 M€ sur le sous-programme intempéries.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

### **OBJECTIF 1 : Amélioration de la qualité des réseaux de distribution**

INDICATEUR 1.1 : Résorption des départs mal alimentés (DMA)

INDICATEUR 1.2 : Sécurisation des réseaux basse tension en fils nus

## Objectifs et indicateurs de performance

**OBJECTIF****1 – Amélioration de la qualité des réseaux de distribution****INDICATEUR****1.1 – Résorption des départs mal alimentés (DMA)**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Part des départs mal alimentés résorbés en N-2 avec l'aide du CAS FACE	%	17,19	23,1	16	17,6	19
Part des départs mal alimentés résorbés en N-2 sans l'aide du CAS FACE (pour information)	%	1,3	1,9	1	1,7	1,7

**Commentaires techniques**

Les données sont issues des inventaires biennaux réalisés par les AODE, renseignées en N au titre des exercices N-2 et N-1. Les données sont principalement issues de modèles statistiques sur l'état du réseau, fournies par les GRD puis complétées par les AODE.

**INDICATEUR****1.2 – Sécurisation des réseaux basse tension en fils nus**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Part des km de fil nu déposé en N-2 avec l'aide du CAS Facé	%	8,6	7,1	14	7,7	8
Part des km de fil nu déposé en N-2 sans l'aide du CAS Facé (pour information)	%	0,6	0,80	0,60	0,8	0,8

**Commentaires techniques**

Les données en N au titre des exercices N-2 et N-1 sont principalement issues de modèles statistiques sur l'état du réseau, fournies par les GRD puis complétées par les AODE.

Les données portant sur le stock de fils nus et le nombre de fils nus déposés avec et sans l'aide du Facé en N-1 et N-2 sont renseignées dans l'inventaire de l'année N à partir du SIG des GRD.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Le soutien aux autorités organisatrices assurant la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux publics de distribution d'électricité consiste à cofinancer des travaux susceptibles d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité en zone rurale, en vue d'accroître et d'étendre l'amélioration de l'alimentation électrique, en promouvant notamment l'enfouissement et en résorbant les fils nus.

L'objectif est mesuré par deux indicateurs, l'un ciblé sur l'évolution des départs mal alimentés (DMA) résorbés grâce aux subventions du CAS Facé, l'autre ciblé sur la part de fils nus déposés grâce aux aides du CAS. La part d'amélioration du réseau issue des travaux réalisés par les AODE sans l'aide du CAS est également renseignée à des fins de comparaison.

S'agissant du premier indicateur (part des départs mal alimentés résorbés avec l'aide du Facé), après s'être amélioré en 2021, il connaît une régression en 2022 et retrouve un niveau équivalent à 2020. L'indicateur en 2022 prend en compte des valeurs de réalisation 2020, année de crise sanitaire, expliquant la régression de l'efficacité.

**Électrification rurale**

Programme n° 793 | Objectifs et indicateurs de performance

S'agissant du second indicateur (part des linéaires de fils nus résorbés avec l'aide du Facé), il connaît une légère régression sans lien apparent avec la crise sanitaire de 2020, année correspondant aux données alimentant l'indicateur en 2022.

On peut penser que l'action sur les fils nus a été jugée plus prioritaire que celle sur les DMA.

Pour les deux indicateurs on souligne la contribution essentielle des aides du Facé pour améliorer la qualité de la distribution d'électricité en milieu rural.

## Présentation des crédits

### 2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
03 – Renforcement des réseaux		170 000 000 182 499 877	170 000 000 182 499 877	170 000 000
04 – Extension des réseaux		33 000 000 24 891 607	33 000 000 24 891 607	33 000 000
05 – Enfouissement et pose en façade		40 000 000 39 761 271	40 000 000 39 761 271	40 000 000
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		-206 044	0 -206 044	0
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-114 447	0 -114 447	0
08 – Fonctionnement	300 000 458 509		300 000 458 509	300 000
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000 612 000	500 000 612 000	500 000
10 – Intempéries		12 700 000 18 415 181	12 700 000 18 415 181	12 700 000
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)		97 000 000 101 593 976	97 000 000 101 593 976	97 000 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>300 000</b>	<b>353 200 000</b>	<b>353 500 000</b>	<b>353 500 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+26 658 009 (hors titre 2)	+26 658 009	
Total des AE ouvertes		380 158 009 (hors titre 2)	380 158 009	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>458 509</b>	<b>367 453 420</b>	<b>367 911 929</b>	

#### 2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
03 – Renforcement des réseaux		170 000 000 170 260 275	170 000 000 170 260 275	170 000 000
04 – Extension des réseaux		33 000 000 26 583 186	33 000 000 26 583 186	33 000 000
05 – Enfouissement et pose en façade		40 000 000 41 574 201	40 000 000 41 574 201	40 000 000
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		21 557 086	0 21 557 086	0
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		24 407 623	0 24 407 623	0
08 – Fonctionnement	300 000 505 962		300 000 505 962	300 000



## Électrification rurale

Programme n° 793 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	<i>Prévision LFI 2022</i>			
	<i>Consommation 2022</i>			
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000 122 400	500 000 122 400	500 000
10 – Intempéries		12 700 000 15 046 264	12 700 000 15 046 264	12 700 000
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)		97 000 000 44 792 481	97 000 000 44 792 481	97 000 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>300 000</b>	<b>353 200 000</b>	<b>353 500 000</b>	<b>353 500 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+344 301 523 (hors titre 2)		+344 301 523	
Total des CP ouverts	697 801 523 (hors titre 2)		697 801 523	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>505 962</b>	<b>344 343 517</b>	<b>344 849 479</b>	

## 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2021</i>			
	<i>Consommation 2021</i>			
03 – Renforcement des réseaux		164 000 000 167 398 245	164 000 000	164 000 000 167 398 245
04 – Extension des réseaux		42 000 000 28 157 548	42 000 000	42 000 000 28 157 548
05 – Enfouissement et pose en façade		41 700 000 41 685 013	41 700 000	41 700 000 41 685 013
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		818 092	0	0 818 092
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-166 941	0	0 -166 941
08 – Fonctionnement	300 000 157 293		300 000	300 000 157 293
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000	500 000	500 000 0
10 – Intempéries		7 000 000	7 000 000	7 000 000 0
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)		98 000 000 96 979 675	98 000 000	98 000 000 96 979 675
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>300 000</b>	<b>353 200 000</b>	<b>353 500 000</b>	<b>353 500 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>157 293</b>	<b>334 871 631</b>		<b>335 028 924</b>

## 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2021 Consommation 2021</i>			
03 – Renforcement des réseaux		164 000 000 159 646 084	164 000 000	164 000 000 159 646 084
04 – Extension des réseaux		42 000 000 33 977 713	42 000 000	42 000 000 33 977 713
05 – Enfouissement et pose en façade		41 700 000 37 240 304	41 700 000	41 700 000 37 240 304
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		45 752 319	0	0 45 752 319
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		48 610 696	0	0 48 610 696
08 – Fonctionnement	300 000 241 236		300 000	300 000 241 236
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000 25 912	500 000	500 000 25 912
10 – Intempéries		7 000 000 6 481 412	7 000 000	7 000 000 6 481 412
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)		98 000 000 10 229 932	98 000 000	98 000 000 10 229 932
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>300 000</b>	<b>353 200 000</b>	<b>353 500 000</b>	<b>353 500 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>241 236</b>	<b>341 964 373</b>		<b>342 205 609</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	157 293	300 000	458 509	241 236	300 000	505 962
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	157 293	300 000	458 509	241 236	300 000	505 962
Titre 6 – Dépenses d'intervention	334 871 631	353 200 000	367 453 420	341 964 373	353 200 000	344 343 517
Transferts aux collectivités territoriales	334 871 631	0	367 453 420	341 964 373	0	344 343 517
Transferts aux autres collectivités	0	353 200 000	0	0	353 200 000	0
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>353 500 000</b>			<b>353 500 000</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+26 658 009			+344 301 523	
<b>Total*</b>	<b>335 028 924</b>	<b>380 158 009</b>	<b>367 911 929</b>	<b>342 205 609</b>	<b>697 801 523</b>	<b>344 849 479</b>

\* y.c. FdC et AdP

**Électrification rurale**

Programme n° 793 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
24/02/2022		26 658 009		344 301 523				
<b>Total</b>		<b>26 658 009</b>		<b>344 301 523</b>				

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>26 658 009</b>		<b>344 301 523</b>				

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
03 – Renforcement des réseaux		170 000 000 182 499 877	170 000 000 182 499 877		170 000 000 170 260 275	170 000 000 170 260 275
04 – Extension des réseaux		33 000 000 24 891 607	33 000 000 24 891 607		33 000 000 26 583 186	33 000 000 26 583 186
05 – Enfouissement et pose en façade		40 000 000 39 761 271	40 000 000 39 761 271		40 000 000 41 574 201	40 000 000 41 574 201
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		-206 044	0 -206 044		21 557 086	0 21 557 086
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-114 447	0 -114 447		24 407 623	0 24 407 623
08 – Fonctionnement		300 000 458 509	300 000 458 509		300 000 505 962	300 000 505 962
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000 612 000	500 000 612 000		500 000 122 400	500 000 122 400
10 – Intempéries		12 700 000 18 415 181	12 700 000 18 415 181		12 700 000 15 046 264	12 700 000 15 046 264
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)		97 000 000 101 593 976	97 000 000 101 593 976		97 000 000 44 792 481	97 000 000 44 792 481
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>353 500 000</b>	<b>353 500 000</b>	<b>0</b>	<b>353 500 000</b>	<b>353 500 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+26 658 009	+26 658 009		+344 301 523	+344 301 523
Total des crédits ouverts	0	380 158 009	380 158 009	0	697 801 523	697 801 523
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>367 911 929</b>	<b>367 911 929</b>	<b>0</b>	<b>344 849 479</b>	<b>344 849 479</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+12 246 080	+12 246 080		+352 952 044	+352 952 044

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Les crédits du programme « Électrification rurale » sont répartis par type de travaux éligibles au Facé.

La définition technique des types de travaux a été précisée par l'arrêté du 13 avril 2021 relatif aux aides à l'électrification rurale et par le décret n° 2020-1561 du 10 décembre 2020 auquel il se rapporte relatif aux modalités relatives au financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale, mentionné au 9<sup>e</sup> alinéa du I de l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales.

S'agissant des AE, l'exécution 2022 représente 97,3 % des crédits ouverts en LFI 2022 augmentés des crédits reportés de l'exercice précédent. Un montant de 4,5 M€ est resté disponible sur le sous-programme des intempéries.

S'agissant des CP, les montants consommés en 2022 sont stables par rapport à 2021 mais restent à un niveau modéré au regard du stock de subventions accordées et en attente de versements.

**Électrification rurale**

Programme n° 793 | Justification au premier euro

**PASSAGE DU PLF À LA LFI**

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	353 500 000	353 500 000	0	353 500 000	353 500 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>353 500 000</b>	<b>353 500 000</b>	<b>0</b>	<b>353 500 000</b>	<b>353 500 000</b>

*Dépenses pluriannuelles*

## Électrification rurale

Programme n° 793 | Justification au premier euro

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2022	CP 2022
AE ouvertes en 2022 * (E1) <b>380 158 009</b>	CP ouverts en 2022 * (P1) <b>697 801 523</b>
AE engagées en 2022 (E2) <b>367 911 929</b>	CP consommés en 2022 (P2) <b>344 849 479</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2022 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) <b>297 234 665</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2022 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>12 246 080</b>	dont CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) <b>47 614 814</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 brut (R1) <b>668 648 610</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 net (R3 = R1 + R2) <b>668 648 610</b></b>	–	CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) <b>297 234 665</b>	=	Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R4 = R3 - P3) <b>371 413 945</b>
AE engagées en 2022 (E2) <b>367 911 929</b>	–	CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) <b>47 614 814</b>	=	Engagements 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R5 = E2 - P4) <b>320 297 115</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R6 = R4 + R5) <b>691 711 060</b></b>
				Estimation des CP 2023 sur engagements non couverts au 31/12/2022 (P5) <b>299 099 936</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2023 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2022 (P6 = R6 - P5) <b>392 611 124</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2022 + reports 2021 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant estimé de 299,1 M€ de CP 2023 qui serviront à couvrir des engagements de 2022 et d'années antérieures, est réparti entre les différentes actions pour les montants suivants :

- 152,9 M€ sur l'action « Renforcement des réseaux »,
- 23,4 M€ sur l'action « Extension des réseaux »,
- 32,7 M€ sur l'action « Enfouissement et pose en façade »,
- 82,2 M€ sur le nouveau sous-programme de sécurisation fils nus,
- 7,9 M€ sur l'action « Intempéries ».



**Électrification rurale**

Programme n° 793 | Justification au premier euro

**Justification par action****ACTION****03 – Renforcement des réseaux**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
03 – Renforcement des réseaux		170 000 000	<b>170 000 000</b>		170 000 000	<b>170 000 000</b>
		182 499 877	<b>182 499 877</b>		170 260 275	<b>170 260 275</b>

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 183 811 806 €.

Les travaux relatifs à la résorption des départs mal alimentés concernent les départs de réseau présentant des valeurs de tension hors de la plage des valeurs admissibles mentionnée à l'article 3 de l'arrêté du 24 décembre 2007 pris en application du décret n° 2007-1826 du 24 décembre 2007 relatif aux niveaux de qualité et aux prescriptions techniques en matière de qualité des réseaux publics de distribution et de transport d'électricité.

Il est rappelé que, pour cette action une enveloppe de subventions est notifiée annuellement aux AODE sur la base du montant de crédits ouvert en loi de finances. La répartition est ensuite validée par le Conseil à l'électrification rurale. Les AODE transmettent ensuite leur programmation de travaux dans la limite de cette enveloppe, ce qui donne lieu à une décision attributive de subventions déclenchant la consommation d'AE. La consommation des CP intervient en cas de demande de versement prévisionnel de trésorerie ou sous forme d'acomptes au fur et à mesure de la réalisation des travaux : elle porte donc sur quatre à cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année de programmation en raison du caractère pluriannuel des projets financés.

Les exécutions en AE comme en CP s'effectuent avec un taux de chute faible. Les engagements ont été supérieurs aux prévisions du fait de crédits reportés venant s'ajouter à ceux de la LFI et du fait également de transferts d'opérations des sous-programme extension et enfouissement vers le sous-programme renforcement.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	170 000 000	182 499 877	170 000 000	170 260 275
Transferts aux collectivités territoriales		182 499 877		170 260 275
Transferts aux autres collectivités	170 000 000		170 000 000	
<b>Total</b>	<b>170 000 000</b>	<b>182 499 877</b>	<b>170 000 000</b>	<b>170 260 275</b>

**ACTION****04 – Extension des réseaux**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
04 – Extension des réseaux		33 000 000 24 891 607	33 000 000 24 891 607		33 000 000 26 583 186	33 000 000 26 583 186

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 25 197 043 €.

Les aides relevant de cette action ont pour objet d'aider à l'extension des réseaux, hormis le cas où ceux-ci ne sont pas à la charge du maître d'ouvrage.

Le niveau des engagements est moindre par rapport à la LFI en raison de transferts de crédits ayant eu lieu du sous-programme extension vers ceux de renforcement et de sécurisation des fils nus.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	33 000 000	24 891 607	33 000 000	26 583 186
Transferts aux collectivités territoriales		24 891 607		26 583 186
Transferts aux autres collectivités	33 000 000		33 000 000	
<b>Total</b>	<b>33 000 000</b>	<b>24 891 607</b>	<b>33 000 000</b>	<b>26 583 186</b>

**ACTION****05 – Enfouissement et pose en façade**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
05 – Enfouissement et pose en façade		40 000 000 39 761 271	40 000 000 39 761 271		40 000 000 41 574 201	40 000 000 41 574 201

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 39 990 333 €.

Cette action a pour objet d'aider les travaux réalisés pour des raisons esthétiques (enfouissement ou pose en façade), en complément des autres travaux en nature de renforcement ou d'extension.

Le niveau des engagements est légèrement moindre par rapport à la LFI en raison de transferts de crédits ayant eu lieu du sous-programme enfouissement vers celui de renforcement.

**Électrification rurale**

Programme n° 793 | Justification au premier euro

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	40 000 000	39 761 271	40 000 000	41 574 201
Transferts aux collectivités territoriales		39 761 271		41 574 201
Transferts aux autres collectivités	40 000 000		40 000 000	
<b>Total</b>	<b>40 000 000</b>	<b>39 761 271</b>	<b>40 000 000</b>	<b>41 574 201</b>

**ACTION****06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		-206 044	0		21 557 086	0
			<b>-206 044</b>			<b>21 557 086</b>

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 0 €.

Le sous-programme ne fait plus l'objet de programmation nouvelle depuis 2021. En revanche des paiements se poursuivent sur des opérations programmées antérieurement. La valeur négative en AE résulte des retraits d'engagement effectués.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention		-206 044		21 557 086
Transferts aux collectivités territoriales		-206 044		21 557 086
<b>Total</b>		<b>-206 044</b>		<b>21 557 086</b>

**ACTION****07 – Sécurisation des fils nus de faible section**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-114 447	0 <b>-114 447</b>		24 407 623	0 <b>24 407 623</b>

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 0 €.

Le sous-programme ne fait plus l'objet de programmation nouvelle depuis 2021. En revanche des paiements se poursuivent sur des opérations programmées antérieurement. La valeur négative en AE résulte des retraits d'engagement effectués.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention		-114 447		24 407 623
Transferts aux collectivités territoriales		-114 447		24 407 623
<b>Total</b>		<b>-114 447</b>		<b>24 407 623</b>

**ACTION****08 – Fonctionnement**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
08 – Fonctionnement		300 000 458 509	300 000 <b>458 509</b>		300 000 505 962	300 000 <b>505 962</b>

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 458 509 €.

Les frais de fonctionnement du CAS intègrent les dépenses issues du développement d'un système d'information rénové ainsi que les frais de logistique liés aux actions de contrôle de terrain.

Ces frais sont en totalité imputés sur le programme 793, bien que concernant également le programme 794.

Le développement du nouveau système de gestion informatisé des aides débuté en 2018, a été mis en production en 2021 et connaît depuis le développement de nouvelles fonctionnalités.

**Électrification rurale**

Programme n° 793 | Justification au premier euro

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	300 000	458 509	300 000	505 962
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	300 000	458 509	300 000	505 962
<b>Total</b>	<b>300 000</b>	<b>458 509</b>	<b>300 000</b>	<b>505 962</b>

**ACTION****09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		500 000 612 000	500 000 612 000		500 000 122 400	500 000 122 400

Les demandes d'aides au titre de cette action doivent être présentées par l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité concernée, qui précise le projet de ligne très haute tension et les travaux envisagés sur le réseau de distribution. La décision d'attribution d'une aide ne peut intervenir que si la déclaration d'utilité publique a fait l'objet d'une publication au Journal officiel.

L'avis du gestionnaire de réseaux concerné est requis et le commencement des travaux de haute tension doit être attesté.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	500 000	612 000	500 000	122 400
Transferts aux collectivités territoriales		612 000		122 400
Transferts aux autres collectivités	500 000		500 000	
<b>Total</b>	<b>500 000</b>	<b>612 000</b>	<b>500 000</b>	<b>122 400</b>

**ACTION****10 – Intempéries**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
10 – Intempéries		12 700 000	<b>12 700 000</b>		12 700 000	<b>12 700 000</b>
		18 415 181	<b>18 415 181</b>		15 046 264	<b>15 046 264</b>

**Électrification rurale**

Programme n° 793 | Justification au premier euro

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 18 415 181 €.

Cette action a pour objet d'aider au renforcement anticipé de départs de réseaux endommagés par des intempéries, voire à l'enfouissement de ces départs si cette opération est de nature à réduire les risques de destruction en cas d'intempéries ultérieures.

De nombreux projets ont été financés en 2022 pour un total de 18.4 M€ d'aide. Au montant voté en LFI sur le sous-programme intempéries se rajoute celui des reports de crédits 2021. 4.5 M€ de crédits n'ont pas été sollicités.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	12 700 000	18 415 181	12 700 000	15 046 264
Transferts aux collectivités territoriales		18 415 181		15 046 264
Transferts aux autres collectivités	12 700 000		12 700 000	
<b>Total</b>	<b>12 700 000</b>	<b>18 415 181</b>	<b>12 700 000</b>	<b>15 046 264</b>

**ACTION****11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
11 – Sécurisation de fils nus (Fusion des actions 6 et 7 à partir de 2021)		97 000 000	97 000 000		97 000 000	97 000 000
		101 593 976	101 593 976		44 792 481	44 792 481

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 101 593 976 €.

Le nouveau sous-programme regroupe dorénavant les deux anciennes rubriques de fils nus et fils nus de faible section.

Le montant des engagements prend en compte des transferts de subventions du sous-programme extension vers celui de la sécurisation fils nus.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	97 000 000	101 593 976	97 000 000	44 792 481
Transferts aux collectivités territoriales		101 593 976		44 792 481
Transferts aux autres collectivités	97 000 000		97 000 000	
<b>Total</b>	<b>97 000 000</b>	<b>101 593 976</b>	<b>97 000 000</b>	<b>44 792 481</b>